



# Association Genevoise de Tourisme Pédestre

Correspondance: Case postale 6103 - CH-1211 Genève 6  
Renseignements: Tél. (022) 311 99 70 - CCP 12-9305-4

Documentation disponible à: l'Arcade d'information de la Ville de Genève - Pont de la Machine - 1204 Genève

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 1999

au Cercle de l'Espérance

Séance ouverte à 14 h.40. Mme Nadia Constantinidi, Présidente, salue l'assemblée et annonce la présence de 92 personnes, dont cinq délégués de Péronnas : Monsieur Martinez, Président, M. et Mme Michaud, Mmes Salmon et Delarue, ainsi que Mme N. Chatton, Fiduciaire, et M. J. Monnier, ancien Président de l'AVTP. Elle présente les excuses de plusieurs membres et invités empêchés, puis demande une minute de silence pour ceux qui nous ont quittés, en particulier M. Marcel Vaudroz, décédé récemment.

### ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 mars 1998
2. Rapport de la Coordonnatrice des courses
3. Rapport de la Trésorière/Fiduciaire
4. Rapport des Vérificateurs des comptes
5. Rapport de la Présidente
6. Discussion sur ces rapports et vote
7. Elections
8. Propositions individuelles
9. Divers.

1. Le P.-V. est approuvé à l'unanimité.

2. Mme E. Guillamon lit son rapport de courses et séjours. Dans l'ensemble tout s'est bien déroulé, à part quelques annulations dues au manque d'inscriptions ou à une météo défavorable.

3. Mme D. Paquier, trésorière, lit son rapport. Pour sa première année de fonction, elle a eu fort à faire (25ème anniversaire AGTP). Au 31.12.98, l'effectif des membres était de 422. De janvier 99 à ce jour, 32 nouveaux membres se sont inscrits = 454 actuellement... dont 75 n'ont pas encore payé leur cotisation !

Le déficit apparaissant dans le bilan s'explique par diverses causes : Participants peu nombreux à certaines courses, cotisations de 18 communes non versées (CHF 125.-). La Présidente souhaiterait que les membres habitant ces communes et disposant de temps dans la journée prennent contact avec leurs autorités à ce sujet. A noter que l'AGTP ne reçoit aucune subvention quelconque.

Le Comité étudie actuellement les moyens de supprimer - tout ou partie - de ce déficit pour le prochain exercice, sans toutefois toucher au programme ni léser les membres.

4. Mme B. Letu, vérificatrice des comptes avec Mme A. Corbaz, lit leur rapport.

5. La Présidente commente son rapport, envoyé avec la convocation à tous les membres. Ceux-ci demandaient plus de courses \*\*. Le programme 1999 s'est efforcé de répondre à ce désir.

Elle explique ce qu'est la Conférence des Présidents Romands (comprenant le Tessin) et exhorte les membres à participer à la journée du 3 juillet (Balcon du Léman).

La documentation AGTP se trouve maintenant à l'Arcade d'Information au Pont de la Machine. Pour nous faire mieux connaître, le Comité travaille sur plusieurs

idées de publicité.

Pour fêter le nouveau siècle, la Fédération Européenne de Randonnée pédestre va organiser des "Eurorandos" partant de partout pour se rejoindre à Strasbourg dans la première semaine d'octobre 2001. Les diverses associations suisses préparent quelque chose au niveau national.

6. Après les explications fournies, le bilan est accepté à l'unanimité.

7.a) Sont élues vérificatrices des comptes pour 1999 :

Mme Jacqueline Sottini, 1ère vérificatrice  
Mme Christiane Henry, 2ème vérificatrice  
Mme Mady Lachaux, suppléante.

b) Mme Simone Gauthier démissionne aujourd'hui du Comité, après avoir oeuvré au sein de l'AGTP durant 17 ans. L'Association reconnaissante lui offre un cadeau de départ et Mme S. Gauthier, dans une allocution empreinte d'humour et d'émotion, l'en remercie.

Mme Astrid Küng, proposée pour prendre la relève, est élue par applaudissements. Le Comité se compose désormais de :

Mmes N. Constantinidi, Présidente - E. Guillamon, coordinatrice de courses - M-L. Hones, secrétaire de P-V, - D. Paquier, trésorière - S. Hadjidakis - A. Küng ; MM. J-C. Cima, vice-président - G. Monnier - J-M. Gobet.

c) Mmes E. Guillamon, S. Hadjidakis et M-L. Hones, d'accord de renouveler leurs mandats pour 3 ans (le dernier pour M-L. Hones), sont réélues à l'unanimité.

8. La Présidente n'a reçu aucune proposition individuelle pour cette Assemblée.

9.a) En tant que chef technique, M. J-C. Cima donne brièvement des nouvelles du balisage et signale que la Loi sur les sentiers pédestres a enfin été acceptée par le Parlement genevois. Elle est entrée en vigueur en janvier 1999.

b) M. Martinez présente sa ville, Péronnas (6000 hab.) près de Bourg-en-Bresse, et son association de randonnées (240 membres). Le 28 mars, l'Ain recevra l'AGTP et le 9 mai, Péronnas rejoindra l'AGTP à l'Arboretum.

c) Mme J. Sottini apporte quelques corrections et précisions concernant la course du 24 avril à Prangins.

La séance est levée à 16 heures.

M. André Hediger, Maire de Genève, accompagné de deux représentants municipaux, dit quelques paroles aimables à l'égard de l'AGTP au cours de l'apéritif servi à l'issue de la séance.

La Présidente : La secrétaire :

*N. Constantinidi*

*M-L. Hones*

N. Constantinidi

M-L. Hones